



Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

13/02/2019 - Avenir des fonds européens : pour une Europe concrète et utile dans nos territoires

Aujourd'hui, le Parlement européen a adopté sa position sur le règlement cadre, un texte qui définit les critères d'allocation des fonds structurels et leurs règles de fonctionnement pour la période 2021-2027.

« Avec un budget porté par le Parlement européen à 378 milliards d'euros sur la période 2021-2027, la politique de cohésion est le deuxième poste budgétaire européen après la Politique agricole commune. Cette politique dont on parle peu incarne pourtant l'Europe des projets, concrète et utile, qui soutient par exemple les PME et le développement des infrastructures numériques » a réagi Marc Joulaud.

« Les intérêts Français ont été préservés, notamment au plan budgétaire. Je me réjouis en particulier des avancées obtenues pour les régions dites "en transition". Comme le confirme la situation actuelle, il est temps de porter plus d'attention aux territoires périphériques, qui sont pris en tenaille entre les grandes métropoles et la concurrence, parfois déloyale, des régions européennes moins développées. De plus, je me réjouis que le texte adopté aujourd'hui reconnaisse la nécessité d'apporter un soutien aux territoires qui seront impactés par le Brexit » a ajouté Marc Joulaud.

« Je me réjouis également que le Parlement européen ait renforcé les dispositions en faveur des régions ultrapériphériques en prévoyant des taux de co-financement plus élevés, ou encore en allouant des fonds additionnels permettant de compenser les handicaps structurels de nos régions » a souligné le Député ultramarin Maurice Ponga.

« Durant les négociations, nous nous sommes par ailleurs battus pour faire adopter des mesures concrètes de simplification, afin que les porteurs de projets ne soient plus découragés par la lourdeur des procédures. La prochaine étape est maintenant celle des trilogues avec le Conseil qui devraient débiter sous la présidence Roumaine. Nous comptons sur les États membres pour avancer rapidement afin d'éviter tout retard dans le lancement de la programmation 2021-2027 » ont conclu les deux eurodéputés.

Pour toute information:

Marc Joulaud, député européen
Tél.: 0388175243 - Courriel : marc.joulaud@ep.europa.eu
Site internet : www.marcjoulaud.eu

